Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 87 (1960)

Heft: 8

Artikel: Divagation des poules

Autor: Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231897

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



DIVAGATION DES POULES

PAR JEAN DES SAPINS

Depuis des années, mon voisin, le régent, se tient un poulailler d'extra, comme il n'y en a pas dans tout le voisinage. C'est une maisonette, en forme de chalet de l'Oberland, reposant sur quatre pieds, sous lequel on a ménagé un abri pour les poules, durant les jours de pluie. Du côté de bise, il y a un abri couvert et, tourné au soleil, un grand parc entouré d'un solide treillis.

Quand on pense aux tristes coins borgnes et mal entretenus où, dans certaines fermes, on loge la volaille, on peut dire que notre régent pourrait en remontrer à bien des éleveurs et mériterait de recevoir un brevet de directeur de parc avicole.

Ces temps, il possède douze poules, ni plus, ni moins, mais ce qu'il y a de plus beau dans son poulailler, c'est le coq, un de ces solides gaillards comme on n'en voit plus guère, fier comme un tambour-major à la tête de son bataillon. Quand je le vois se pavaner dans le parc, comptant ses pas comme s'il était à l'exercice, je pense au fameux coq d'Alfred Cérésole, qui le décrivait ainsi: « Il fallait le voir commander à tout ce monde, avec son air crâne, son gros bec en avant, sa tignasse de travers et ses breloques rouges qui lui gatoillaient sous la garguette. »

Pendant l'hiver, la porte du poulailler restait ouverte durant la journée. Par le vent et par la bise, par la pluie ou la neige, tout ce petit monde s'en allait en ganganant par les jardins et les vignes du voisinage, te rebouillant la terre d'un coup de griffe et cherchant sa pitance parmi les herbes à moitié gelées. Mais, à l'arrivée du printemps, le régent avait trop d'occupations dans sa classe, rapport à ces examens annuels qu'il faut bien subir une fois l'an, et toutes ces sortes d'écritures dont on ne voit pas le bout. C'est ainsi qu'il oublia de s'arrêter devant la porte de la laiterie où la Municipalité avait fait afficher un document libellé comme suit:

« Divagation des poules. A partir du 21 mars prochain, il est interdit de laisser divaguer les poules sur toute l'étendue du territoire communal. »

Tandis que les autres poulaillers se fermaient à la date indiquée, celui du régent resta ouvert, si bien que ses poules continuèrent à se promener dans le jardin de la Louise du Pontet, situé en bordure du collège. Celle-ci ne fit ni un, ni deux. Dans sa hâte, elle mit son bonnet de travers et enfila son manteau d'un coup. Comme je longeais la route, elle m'aborda:

- C'est toujours le même qui, chaque printemps, oublie de rentrer ses poules. Cette fois, j'en ai assez, il y aura rapport!
- Ne vous fâchez pas Mme Louise, ai-je répondu, c'est un oubli, voilà tout!

- Un oubli, un oubli! On verra bien Puisque le garde champêtre est plus souvent à la pinte qu'à son poste, je vais tout droit chez le syndic.
 - Il n'est pas chez lui aujourd'hui!
 - Eh bien! ça sera pour demain.
- Ecoutez, Mme Louise, je vais vous raconter une petite histoire, entrevue dans un journal français, il y a bien des années. Il s'agissait de l'académicien Maurice Donnay, auteur dramatique connu, qui possédait une demeure d'été avec de belles pelouses que dévastaient les poules du voisinage. Le jardinier suggéra de chasser la volaille à l'aide d'un fusil, mais le subtil académicien refusa ce procédé extrême. Il en trouva un autre, plus efficace. Sur ses pelouses, bien en vue, il installa quelques beaux œufs. En les apercevant, les voisins s'imaginèrent que les poules, non seulement retournaient les pelouses, mais abandonnaient leur ponte. Dès lors, ils fermèrent leurs poulaillers.

— Si vous croyez, me répondit la Louise du Pontet que j'ai le moyen de semer, comme ça, des œufs dans mon jardin. C'est bon pour votre académicien. A partir de demain, il ne faut pas qu'une seule poule passe ma barrière. J'ai du beau rampon, des salades et des laitues hivernées qui ne demandent qu'à pousser.

Discrètement averti, le régent prit ses précautions. Cependant, le lendemain matin, on vit cette poison de coq — par où avait-il bien pu passer? — se percher sur la barrière, battre des ailes et faire un ramage de tous les diables en poussant un de ces « kikerikis » à réveiller tout le village.

Alors la Louise du Pontet n'y tint plus. Elle bondit dans son jardin et, s'emparant d'un caillou aussi gros que sa main, elle te le lui lança avec l'énergie du désespoir.

Le coup porta. En poussant un cri, le coq tomba de la barrière et s'en alla, clopin-clopant, regagner son poulailler.

— Cette fois, il a eu, me cria-t-elle, en fermant sa porte à double tour!

SI VOUS ALLEZ...

... à Noville — de Neuveville qu'il ne faut pas confondre avec Villeneuve, la ville voisine — ne manquez pas d'aller voir les charmantes peintures représentant les symboles des évangélistes, dans la jolie église que « l'Etat a fait rejointoyer à nos frais, non à notre guise » disait l'un des orateurs locaux à l'occasion des fêtes du centenaire de 1898. L'églisc elle-même mérite cette visite. On vous contera probablement au village l'histoire de la « fenète ». On donnait ce nom à des petites femmes, fées ou nymphes, cachées dans les îles et les marais du Rhône. Un fiancé de Noville était allé un dimanche cueillir des nénuphars dans les îles, pour les offrir à sa belle. Il entendit soudain un grand cri d'une « fenète ». Il résista à la tentation et revint chez sa fiancée. En franchissant le seuil de la porte, il tomba inanimé. Il était mort. La bien-aimée ne put résister à cette émotion et perdit quelque peu la raison. On la voyait encore, au siècle passé, errer dans le village.

Ad. Decollogny.